ATTALENS
nature & proximité

Cité de l'énergie Attalens
commune durable

Demande de modification de fréquentation

Coordonnées de l'enfant :

Nom		Date de naissance	
Prénom		Degré scolaire actuel	.....H

Cochez **toutes les plages horaires nécessaires** à l'accueil de votre enfant dès le nouveau délai.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 07h00 – 07h55	☐	☐	☐	☐	☐
Matinée 07h55 – 11h35	☐	☐	*Fermé*	☐	☐
Midi 11h35 – 13h25	☐	☐	☐	☐	☐
Après-midi 13h25 – 15h05	☐	☐	☐	☐	☐
Soir1 15h05 – 17h30	☐	☐	☐	☐	☐
Soir 2 17h30 – 18h30	☐	☐	*Fermé*	☐	☐

La modification du contrat est prise en compte **pour le début d'un mois** selon les délais mentionnés à l'art 4 du règlement d'application de l'AES et en fonction des places disponibles. La modification sera validée par un nouveau contrat.

Valable dès le :

Remarques

_____

_____

Signatures :

Lieu et date : Signature(s) :

Accueil extrascolaire de la Basse-Veveyse
Commune d'Attalens
Rue de l'Eglise 26 / CP
1616 Attalens

IBAN CH64 0900 0000 1800 0625 9
Secrétariat 021 947 33 79
aes@attalens.ch
attalens.ch/accueil-extra-scolaire/